

# Syctom mag

www.syctom-paris.fr

Le magazine de l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Astana 2017

## Le Syctom à l'exposition internationale / p.8

parole à Trois témoignages d'élus sur la nouvelle gouvernance / p.2 innovation Atelier-rencontre sur la mixité urbaine / p.5 grand angle Des éco-animatrices au nez fin au centre de valorisation énergétique à Saint-Ouen / p.6

# Nouvelle gouvernance du Syctom: regards croisés

Le 26 janvier 2017, après deux modifications statutaires successives en 2016, le Syctom installait son nouveau Comité syndical et ses 90 délégués représentant les douze territoires adhérents. Anciens ou nouveaux membres, quels regards portent-ils aujourd'hui sur le syndicat, sa gouvernance et les logiques à l'œuvre sur le territoire métropolitain? Témoignages de trois élus.



**Eric Cesari**, Adjoint au maire de Courbevoie (T4 - Paris Ouest La Défense), membre du Bureau du Syctom, ex-membre du SYELOM



**Stéphanie Daumin**, Vice-Présidente du T12 - Grand-Orly Seine Bièvre déléguée à la transition énergétique, à la gestion et à la valorisation des déchets, Maire de Chevilly-Larue, Présidente de la RIVED



**Mao Peninou**, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syctom, Adjoint à la Maire de Paris chargé de la Propreté, de l'Assainissement, de l'Organisation et du Fonctionnement du Conseil de Paris

## Quel regard portez-vous sur la nouvelle gouvernance du Syctom?

**Eric Cesari** La gouvernance partagée que pratique le Syctom crée les conditions d'un débat serein et l'assurance que les actions du syndicat subissent moins qu'ailleurs le rapport de force politique majorité / opposition. L'écoute, les échanges de points de vue, le partage des enjeux sont ainsi privilégiés.

**Stéphanie Daumin** Je découvre le fonctionnement du Syctom avec un regard neuf. Je suis en effet maire de Chevilly-Larue, une commune non adhérente du Syctom mais qui y est dorénavant présente au titre de la représentation du T12 Grand-Orly Seine Bièvre. En outre, l'échelle d'action est très impressionnante !

**Mao Peninou** La refonte statutaire du Syctom permet au plus grand syndicat de traitement des déchets de France de s'adapter au défi des années à venir en s'inscrivant pleinement dans la construction métropolitaine. La Ville de Paris a jugé nécessaire de réduire sa

part relative au sein du comité syndical, afin de rendre possible l'élargissement du périmètre du syndicat et d'accroître la représentation des autres territoires.

Cette démarche d'ouverture a conduit Paris à décorrérer le poids des élus parisiens (qui passe de 50 à 36 %) au sein du Comité, des quantités de déchets qu'elle apporte et de la population qu'elle représente.

## Dans le cadre de cette nouvelle organisation, quels changements sont à l'œuvre?

**S.D.** Au sein du T12, les changements sont surtout visibles au niveau de l'organisation de la collecte et la gestion des déchets au quotidien. Il faut par exemple apprendre à travailler ensemble là où chacun avait mis en place sa propre organisation, tout en veillant à la réactivité nécessaire à un service de proximité.

Le T12 dispose sur son territoire, à Ivry-sur-Seine, de l'une des plus importantes unités d'incinération du Syctom, un élément phare illustrant les enjeux de mutualisation à l'échelle métropolitaine. Des partenariats

sont par ailleurs en cours pour optimiser l'utilisation de certaines installations voisines, comme les centres de tri. Une logique gagnant-gagnant pour tous.

**E.C.** Par son organisation territorialisée, le SYELOM représentait pour les élus des Hauts-de-Seine une structure de proximité qui permettait d'entretenir des liens étroits. Nous collaborons aujourd'hui avec les acteurs politiques de quatre autres départements, et travaillons sur un périmètre plus large où des problématiques locales se posent à chaque territoire.

**M.P.** Un cadre tout à la fois pérenne et souple est désormais installé. Il doit permettre des dynamiques de regroupement au sein des territoires ainsi qu'une rationalisation industrielle des politiques de traitement à grande échelle, grâce à une plus grande capacité à nouer des partenariats. La mise en place de commissions thématiques offre aux élus des espaces d'implication nouveaux à s'approprier.

SALON DES MAIRES D'ÎLE-DE-FRANCE

## Les grands syndicats franciliens sous une même bannière



Pour la 21<sup>e</sup> édition du Salon des Maires d'Île-de-France du 28 au 30 mars 2017, le Syctom, le SEDIF (Eau), le SIAAP (Assainissement), le SIGEIF (Gaz/Electricité), le SIPPEREC (Energies/Télécommunications) et l'EPTB Seine Grands Lacs (Lacs réservoirs) ont une nouvelle fois partagé un stand commun.

L'occasion pour les Services publics urbains du Grand Paris de renforcer leurs synergies et de valoriser leur mission au service du territoire, comme l'a souligné Hervé Marseille, Président du Syctom : « *les grands syndicats, au service quotidien des Franciliens depuis plus de 100 ans pour certains, constituent l'armature de la métropole* ».

SÉMINAIRE DES ÉLUS

## Un événement formateur et fédérateur



Sur l'invitation d'Hervé Marseille, près de cinquante délégués du Syctom se sont retrouvés le 23 mars dernier pour un séminaire de formation. L'occasion pour nombre d'élus nouvellement installés de découvrir le cœur de métier du syndicat. Au programme : une visite du centre de tri à Paris XV et du centre d'incinération

Isséane, suivie d'une présentation de l'action du Syctom. Clôturé par un temps d'échange, cet après-midi aura permis à chacun de maîtriser les missions et projets du syndicat, mais aussi de mesurer les enjeux de la gestion des déchets à l'échelle métropolitaine.

NOUVELLE ADHÉSION

## Le Syctom, membre du Forum métropolitain du Grand Paris

Fin mars, le Syctom a décidé de rejoindre le Forum métropolitain du Grand Paris (ex Syndicat mixte Paris Métropole) à l'instar du SEDIF, de l'EPTB Seine Grands Lacs, du SIAAP, du SIGEIF, du SIPPEREC et du SIFUREP. Cette adhésion collective fait suite à une modification des statuts du Forum métropolitain du Grand Paris, soucieux de s'ouvrir aux grands syndicats de services urbains franciliens et d'associer leur expertise à la construction métropolitaine. Une nouvelle pierre dans la logique de coopération et de mutualisation voulue par le Syctom.

GOUVERNANCE

## Quatre nouvelles commissions pour plus d'efficacité

Créées sur décision du Comité syndical le 30 mars, quatre nouvelles commissions sont à pied d'œuvre au Syctom. Leur vocation : préparer et faciliter la prise de décision sur les grands axes stratégiques. Observer et analyser les activités du syndicat, donner un avis sur l'attribution de subventions, proposer des recommandations au Bureau syndical... Les délégués membres des commissions traiteront des sujets cruciaux. Ainsi, une Commission Animation du territoire travaillera sur les dispositifs de prévention et de sensibilisation, en appui à la gestion de proximité. La Commission Efficacité du tri se concentrera quant à elle sur l'optimisation des performances de collecte et de traitement des flux (emballages, déchets alimentaires, verre) et sur la question du plan métropolitain des déchèteries. Enfin, les deux autres commissions seront dédiées aux démarches emblématiques engagées par le Syctom : la Responsabilité sociale et environnementale (RSE) et le Programme de solidarité et de coopération internationale. Composées d'une vingtaine de membres, ces quatre commissions ont pour présidents respectifs Marie-Hélène Magne, Olivier Meriot, Eric Cesari et Stéphane Weisselberg.

agenda



## Rapport d'activité 2016 du Syctom

Parution en juillet, à la suite de son approbation par le Comité syndical le 30 juin 2017.

## Comité syndical

Prochaine réunion le **vendredi 30 juin 2017** à 9h au 16 rue Jean Rey Paris 15<sup>e</sup> (UIC-P Espaces des Congrès)

## Bureau syndical

Prochaine réunion le **jeudi 12 octobre 2017** à 10h (lieu à déterminer)

PROJET À ROMAINVILLE/BOBIGNY

## Trois scénarii soumis à la concertation

Aujourd'hui s'engage la concertation autour du futur centre de traitement des déchets à Romainville/Bobigny. Une nouvelle étape dans la démarche de co-construction voulue par le Sycotom.



Le 30 mars, le Comité syndical a acté les modalités de la concertation préalable approuvées par la Commission nationale du débat public (CNDP) en accord avec le garant désigné. Dans la foulée, un comité de suivi, composé d'élus et d'acteurs, s'est constitué en instance de pilotage. Site web, lettres d'information, exposition, réunions publiques et ateliers : les conditions sont réunies pour garantir l'information et l'expression du public. « *L'enjeu est ambitieux : faire du site actuel une vitrine du traitement des déchets*, explique Corinne Valls, maire de Romainville et vice-présidente du Sycotom. *Sur un sujet aussi important, l'adhésion des acteurs locaux est un levier indispensable* ».

### SUR QUELS POINTS PORTERA LA CONCERTATION ?

À ce stade, trois scénarii ont été définis sur la base d'études préalables et d'échanges avec des élus et experts. Ils s'appuient sur un socle commun : l'intégration urbaine et architecturale du centre, le transport par voie d'eau des flux sortants, une capacité de tri des collectes sélectives multimatériaux de 60 000 tonnes par an, la réception des biodéchets (déchets alimentaires), et le maintien de la déchèterie associée à la création d'une ressourcerie. Les solutions techniques diffèrent sur la question des

ordures ménagères résiduelles (OMR). La première conserve la fonctionnalité actuelle de réception/transfert, améliorée par l'usage de la voie d'eau. La seconde propose de préparer les OMR pour assurer un stock tampon sur site et optimiser le fonctionnement des installations du Sycotom. La troisième complète le dispositif d'une chaufferie CSR (Combustibles Solides de Récupération) d'appoint pour alimenter un réseau de chaleur sur le territoire d'Est Ensemble (à l'étude).

### 5 mois pour dialoguer

**Lundi 19 juin :** ouverture d'un site internet informatif et contributif

**Mercredi 5 juillet :** Forum ouvert et réunion publique d'ouverture à Romainville

**Du 21 septembre au 19 octobre :** organisation de 4 ateliers thématiques

**Mardi 7 novembre :** réunion publique de clôture à Bobigny

**Mercredi 6 décembre :** présentation du bilan de la concertation à la CNDP

**Fin décembre :** choix du programme par le Comité syndical et lancement des premières procédures de consultation



MONOGRAPHIE  
DE LA FONDATION CONCORDE

### Le résultat d'une collaboration fructueuse

« Faire enfin des déchets une ressource ». Ainsi s'intitule la monographie née du travail collectif engagé en juin 2016 au sein de la Fondation Concorde, *think tank* spécialiste des questions économiques. Durant plusieurs mois, le Sycotom a participé aux réunions du groupe d'étude de la Fondation Concorde « Traitement des déchets ménagers : une opportunité pour l'économie française ? ». L'ouvrage issu de cette réflexion, diffusé début 2017, explore le modèle de gestion des déchets et formule une série de propositions concrètes pour faire de la France un territoire d'expérimentation et d'excellence en matière de gestion des déchets.

En savoir +

**Consultez l'ouvrage sur le site du Sycotom, rubrique « Espace documentaire »**

NOUVELLE COLLABORATION

### Le Sycotom adhère à l'association Orée

Fin mars, le Sycotom a rejoint l'Orée (Organisation pour le respect de l'environnement dans l'entreprise). Cette association fondée en 1992 réunit 190 structures (entreprises, collectivités, associations, institutions...) autour d'un objectif partagé : faire progresser la réflexion sur les pratiques environnementales. Une opportunité pour le Sycotom d'apporter sa vision de la gestion des déchets auprès d'une pluralité d'interlocuteurs et d'interagir avec eux sur des thématiques fortes, telles que la performance environnementale ou l'acceptabilité des installations.

PROJET D'UNITÉ DE MÉTHANISATION À GENNEVILLIERS

## Premiers pas vers un partenariat innovant

**Le 26 janvier dernier, le Sycotom signait une convention de partenariat avec le SIGEIF et GRDF pour le projet de création d'une unité de méthanisation sur le port de Gennevilliers. En perspective : une solution de proximité pour traiter les biodéchets.** Initié par le SIGEIF et GRDF, ce projet d'unité de valorisation organique et de production de BioGNV (Gaz Naturel

Véhicule) s'inscrit à la croisée de deux ambitions de la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte : développer la production de gaz renouvelable avec un objectif de 10 % de biogaz dans la consommation en 2030, et valoriser les biodéchets qui d'ici 2025 seront triés séparément. Le Sycotom s'est naturellement associé à la démarche,

aux côtés d'autres signataires : les villes de Paris et de Gennevilliers, la chambre d'agriculture interdépartementale d'Ile-de-France, les syndicats de restauration collective et HAROPA-Ports de Paris. Depuis, il a signé une convention de groupement de commande avec le SIGEIF pour lancer des premières études de faisabilité.

ATELIER-RENCONTRE SUR LA MIXITÉ URBAINE

# Les usines en ville à l'heure de l'acceptabilité sociale

À l'invitation du Syctom, près de 100 personnes étaient réunies le 19 avril au Palais de Tokyo à Paris, pour échanger sur le thème « Mixité, villes de demain et industries de service en milieu dense ». Une première qui contribue à la réflexion collective sur l'acceptabilité sociale des usines en milieu urbain et sur la construction de villes durables.



Comment concevoir des unités industrielles à proximité de logements ou de bureaux ? Quels sont aujourd'hui les leviers de l'acceptabilité sociale ? Quelle mixité urbaine imaginer ? Pour répondre à ces questions, le Syctom a fait appel à des urbanistes, des spécialistes de la concertation, des prospectivistes et architectes. Cet atelier-rencontre a ainsi permis de dessiner les grandes lignes d'une réflexion partagée sur la mixité ville et industrie de services.

## UN NOUVEAU REGARD SUR LES DÉCHETS

Comme le rappelle Nicolas Gillio, directeur d'études au sein de la direction technique Villes et territoires au Cerema, « la nécessité de l'activité productive en ville, industrielle, artisanale ou logistique, n'est plus une question pour aucun territoire ». D'autant plus que, dans un pays où 80% de la population est citadine, les installations autrefois situées en périphérie se retrouvent de plus en plus à proximité des centres urbains. Au-delà de cet héritage, c'est aussi le regard des Franciliens sur leurs déchets qui a changé pour Dominique Alba, directrice générale de l'Apur : « ils ont compris que les déchets que l'on traite dans les usines étaient les leurs ». Et que si l'on produit du déchet, il faut bien le traiter. Ainsi, parce que les habitants comprennent de mieux en mieux à quoi servent ces usines, parce que les sites sont aujourd'hui plus ouverts à l'extérieur, l'acceptabilité sociale de ces installations progresse.

## LE DIALOGUE COMME LEVIER

Il n'en demeure pas moins que pour les riverains, l'implantation d'une installation « à risques » peut être source d'inquiétudes. « Cette crainte, il faut l'entendre » souligne Dominique Alba. Le « NIMBY » (Not In My Backyard, en français « pas dans ma cour ») existe. Face à cela, l'argument économique de la création d'emploi ne suffit pas. « Il faut faire consensus » explique Mickaël Clément, directeur général d'Azao Consulting. Et pour cela, il faut expliquer, informer, établir un dialogue continu avec les habitants, en amont du projet et pendant sa durée de vie. « La majorité des habitants ne sont pas pour ou contre le projet » mais ils veulent être entendus. Ils veulent donner leur avis, poser leurs questions, même s'ils savent que toutes leurs requêtes ne seront pas prises en compte ».

## PENSER LE PROJET EN INTERACTION AVEC SON ENVIRONNEMENT

L'acceptabilité passe aussi par la prise en compte de l'environnement global. C'est le point de vue de Bernard Reichen, urbaniste et architecte, en charge du projet d'intégration urbaine du centre à Saint-Ouen. « 800 camions de collecte par jour alimentent le centre. Ils passent en plein cœur de l'éco-quartier des Docks et de ses habitations. Il faut donc les dévier pour réduire les nuisances sonores et olfactives, avant même de penser au projet

architectural. » Un projet architectural qui avec l'idée « d'île verte » assure l'intégration urbaine de l'installation. Là où l'usine est à proximité des logements, Bernard Reichen a installé des bâtiments administratifs « pour que les habitants soient en contact avec des activités humaines ». Le belvédère et le pont transbordeur permettent aux riverains de partager des espaces communs.

Au-delà du côté « caméléon », on voit se multiplier des projets hybrides où l'activité industrielle est combinée à d'autres usages. « C'est le cas de l'hôtel logistique de Bercy-Charenton, retenu pour la phase finale de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris », qui propose d'intégrer de l'agriculture urbaine », cite Anouk Legendre, fondatrice de l'agence XTU Architects. Elle réfléchit également à de nouvelles relations entre ville et nature, avec par exemple le concept « d'algoculture urbaine » où des micro-algues sont cultivées à la surface des murs des bâtiments (bio-façades).

Et Hervé Marseille de résumer les conditions d'une intégration réussie au regard de l'expérience du Syctom : « il faut que le projet soit beau, que l'on compense, récompense les territoires qui accueillent ces installations et traitent les déchets des communes voisines. Enfin, il faut que l'installation soit un objet de valorisation pour le territoire, tant par son architecture que par ses performances. »

CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE À SAINT-OUEN

# Des éco-animatrices au nez fin

Depuis le début d'année, le Syctom a renforcé son dispositif de surveillance olfactive aux abords de l'unité de valorisation énergétique (UVE) à Saint-Ouen. Une démarche volontariste qui s'appuie sur les équipes d'éco-animateurs et une logique de dialogue et de transparence avec les riverains.



**A**utrefois zone industrielle, les Docks de Saint-Ouen sont aujourd'hui un éco-quartier de 100 hectares. A terme, y seront aménagés plus de 5000 logements entourés d'espaces verts, commerces, bureaux et transports, le tout dans un objectif d'exemplarité environnementale. Ce matin, à proximité du Grand Parc, deux jeunes femmes en veste grise se tiennent immobiles. Le nez au vent mais l'air concentré. Il est 10h10. En ce 2 mai, la météo est au beau fixe et le vent est orienté sud-ouest, détails qui ont leur importance. Stylo à la main, elles prennent méticuleusement des notes. Il s'agit de Theodosia et Corinne, deux éco-animatrices missionnées par le Syctom pour arpenter le quartier et relever les odeurs ressenties dans l'environnement du centre de traitement.

## DES RELEVÉS HEBDOMADAIRES

Le binôme réalise des contrôles toute la matinée. « *Chaque semaine nous arpentons un même circuit mais à différents moments de la journée, matin ou soir, afin de multiplier les situations d'exposition. Il y a un protocole précis à respecter* », explique Theodosia. Depuis le 21 janvier, les éco-animateurs effectuent un circuit qui compte 13 points de relevés, quatre fois par mois. Un exercice qui traduit la volonté du Syctom de surveiller au maximum l'éventuelle survenue de nuisances et d'identifier leurs origines. Cette problématique des odeurs est un enjeu essentiel d'acceptabilité de ses installations, plus encore depuis l'arrivée d'une première vague d'habitants à proximité du centre. Construite en 1990 et désormais au cœur d'un secteur nouvellement urbanisé, l'installation fait l'objet d'un projet de modernisa-

tion et d'intégration urbaine à l'horizon 2021.

Les éco-animatrices sont déjà reparties. Après un relevé aux quatre coins du parc, elles traversent le pont de l'île Saint-Denis. Sur leur fiche de diagnostic hebdomadaire, elles décrivent la nature de l'odeur perçue, et son intensité sur une échelle de 1 à 5. « *Nous ne devons pas échanger sur ce que l'on sent pour garder la plus grande objectivité possible* », précise Corinne.

## DES «NEZ» BIEN FORMÉS

Un principe que Corinne et Theodosia ont retenu de leur formation spécifique à l'analyse sensorielle, tout comme huit autres éco-animateurs missionnés par le Syctom, « *On a aussi appris qu'il ne fallait pas manger avant, ni boire de café ou encore mettre de parfum, pour garantir la qualité et la fiabilité des relevés. Mais on ne peut malheureusement rien contre les gaz d'échappement des voitures* », sourient Theodosia et Corinne. 11h15 et sixième arrêt en bord de Seine, à quelques pas d'un équipement sportif. Le rituel est toujours le même: 3 minutes pour capter l'intensité de l'odeur, une position fixe pour définir si elle est continue ou présente par bouffées, et les narines toujours en éveil. Sur ce point de contrôle: RAS. L'équipe reprend sa route sur le quai des Grésillons à Gennevilliers. La démarche volontariste engagée par le Syctom, en lien avec l'EPT Plaine Commune, est bien de cibler les sources de nuisances, afin d'apporter aux riverains des précisions sur celles qui proviennent de l'UVE. A terme, il s'agira de proposer des actions correctives.



### DIALOGUE ET TRANSPARENCE AVEC LES RIVERAINS

Le programme s'inscrit aussi dans le cadre d'un dialogue avec les riverains via une procédure en ligne de signalement des nuisances accessible à tous, et une démarche de suivi par l'intermédiaire de l'association Mon Voisin des Docks. « *L'association a été créée en 2013 par de futurs acquéreurs, car à l'origine, nous avons peu d'informations sur la réalité du quartier* », raconte Laure Cardinal, vice-présidente de l'association. Et d'ajouter : « *Très vite, face à nos signalements d'odeurs, le Syctom a engagé le dialogue, proposant même une visite de l'établissement pour nous permettre de comprendre l'organisation et la surveillance au niveau de l'exploitation sur ces questions* ». La visite a eu lieu en décembre 2016. Elle a notamment permis aux riverains d'échanger sur le contrôle des rejets de l'usine, les effets de circulation des odeurs mais aussi sur les travaux liés au projet de modernisation. « *Une procédure a pu être mise en place pour signaler des odeurs par l'envoi d'un mail et la mise en ligne d'un formulaire sur le site monvoisindesdocks.fr* », précise Laure Cardinal. Ce qui, tout en permettant d'apporter des réponses dans les meilleurs délais (toute plainte étant suivie d'une

**Le dispositif  
de surveillance  
en chiffres**

**7** mois de relevés olfactifs, à raison de 4 tournées par mois

**2** éco-animateurs par tournée

**13** points de contrôle, à chaque tournée

**5** niveaux d'intensité d'odeurs enregistrés

recherche des causes), favorise la constitution d'une base de données, en consolidant les informations.

### DES ODEURS CARTOGRAPHIÉES

Pour aller plus loin, le Syctom organise une session de formation à la reconnaissance des odeurs pour les riverains, programmée fin juin. En parallèle, il réalise un « diagnostic odeurs de l'usine », qui doit déboucher cet été sur des propositions de moyens et de travaux à mettre en œuvre. Theodosia et Corinne, elles, bouclent leur parcours du jour, après avoir procédé à plusieurs relevés sur un chemin piétonnier, au niveau du quai des mâchefers, à l'entrée du centre et sur le boulevard au pied des immeubles résidentiels. « *Notre action se conclut par une saisie dans la foulée des données collectées, pour alimenter une cartographie des odeurs et de leur intensité* », souligne Theodosia.



### À l'horizon 2021, un modèle d'intégration urbaine

Au-delà d'un projet architectural de qualité et du passage au traitement sec des fumées qui réduira le panache en sortie de cheminée, la limitation des nuisances (olfactives, mais aussi acoustiques) a été placée au cœur du projet d'« Ile verte » porté par le cabinet Reichen et Robert & Associés. Parmi les solutions apportées : une circulation des bennes d'ordures ménagères dans une enceinte d'ouvrages désormais fermée, de nouveaux bâtiments équipés de matériaux absorbants pour limiter le bruit ou encore des dispositifs de traitement acoustique au niveau des ventilations.

### UN DISPOSITIF GLOBAL CONTRE LES NUISANCES OLFACTIVES

Au sein de l'installation de valorisation énergétique, la concrétisation de l'éco-quartier implique une nouvelle approche. Dès les premiers messages signalant la présence d'odeurs incommodantes, des actions ont été mises en œuvre par le Syctom en partenariat avec l'exploitant Tiru. « *À l'arrivée des premiers riverains, en juin 2015, la gestion des nuisances olfactives, mais aussi des bruits ou des lumières a été une priorité. Quitte à modifier certains des modes de fonctionnement internes* », explique Carole Badenchini, directrice du centre. Un dispositif est notamment privilégié : la pulvérisation d'un produit neutralisant les odeurs au niveau du quai de déchargement et de la zone de transbordement. Ici, ce produit est pulvérisé sur les semi-remorques au moment de leur chargement, selon le principe des brumisateurs aux terrasses de café. Sur la zone de rechargement des mâchefers, la brumisation d'un film neutralisant a aussi été installée. « *Ces dispositifs, en complément d'une bonne exploitation (fermeture des portes, compresseurs d'air à moteur électrique, gestion des flux) ont démontré leur efficacité. Et au quotidien, l'ensemble des équipes est sensibilisé à la gêne pour les riverains* », ajoute Carole Badenchini.

EXPO ASTANA 2017

# Le Syctom invité du Pavillon français

À l'invitation du Commissariat général de la France, le Syctom participe à l'exposition internationale d'Astana au Kazakhstan dédiée aux énergies du futur. Du 10 juin au 10 septembre, 5 millions de visiteurs sont attendus. Pour le Syndicat, c'est une occasion unique de démontrer son savoir-faire sur la scène internationale aux côtés de grands noms de l'industrie française.



Depuis le 10 juin, l'expo Astana 2017 accueille les pavillons de plus de 100 pays et 17 organisations internationales participants. Un événement majeur dédié à «l'énergie du futur» qui représente un enjeu de premier ordre avec la fin annoncée des énergies fossiles et la nécessité de passer aux énergies renouvelables.

## PROMOUVOIR LES SOLUTIONS D'AVENIR

Pour représenter l'innovation française, le Commissariat général a fait appel à des entreprises leaders sur les questions de transition énergétique. Le Syctom a été sollicité, en tant que représentant du secteur public industriel. Un choix dont le syndicat tire satisfaction : « C'est un privilège. Avoir l'opportunité de démontrer un savoir-faire industriel, et une approche unique en Europe du traitement des déchets par un service public ne se refuse pas », affirme Martial Lorenzo, Directeur général du Syctom. Les partenaires français (ADEME, programme ITER, Armor-lux, Peugeot, Saint-Gobain, Syctom, Total, Veolia, Vicat) sont ainsi réunis en un même lieu, le Pavillon de la France, l'un des plus grands espaces de l'exposition internationale. Au programme :

expositions, rencontres, conférences-débats autour de trois sujets - les mobilités éco-compatibles, la ville du futur et les énergies renouvelables. « C'est l'occasion d'expliquer comment l'énergie de récupération peut en partie se substituer à l'énergie fossile et alimenter des réseaux de chaleur et d'électricité, en particulier dans le milieu urbain dense qui est celui des métropoles », souligne Martial Lorenzo.

## FAIRE CONNAÎTRE LE POTENTIEL DES DÉCHETS

Pensé comme un parcours immersif, l'espace du Syctom montre aux visiteurs comment les mutations industrielles ont abouti à des solutions énergétiques respectueuses de l'environnement. Pour faire prendre conscience du rôle que tiennent les déchets dans une économie circulaire, la part belle a été faite à l'image et à l'expérience sensorielle avec séquence sonore, installation vidéo... Un parti pris d'autant plus pertinent que 85% des visiteurs attendus sont originaires d'Asie centrale. Les informations sont d'ailleurs traduites en 3 langues (anglais, russe, kazakh). Un atelier est également organisé par le Syctom le 23 juin (cf. encadré) en présence d'Hervé

Marseille et d'une délégation d'élus. L'occasion d'échanger, de confronter les approches et les projets autour de l'autonomie énergétique et du traitement des déchets là où ils sont produits. Le Syctom compte bien se saisir de cet événement pour partager son expertise et faire rayonner le savoir-faire et l'inventivité française. « Les innovations environnementales et technologiques que nous présentons illustrent cette créativité », assure Martial Lorenzo. Un hors-série dédié à l'événement paraîtra en juillet.

Plus d'infos : [www.france-astana2017.fr](http://www.france-astana2017.fr)

ATELIER - 23 JUIN 2017

## Des déchets à l'énergie : quelles solutions ? Quels partenaires ?

Lors de cette conférence-atelier, le Syctom est venu partager son expertise en matière de valorisation énergétique et plus globalement sur les questions cruciales pour les métropoles. Comment produire plus d'énergie avec moins de déchets ? Comment inventer de nouvelles voies de valorisation ? Les experts du Syndicat ont apporté leur éclairage, notamment en présentant deux projets de R&D : la co-méthanisation des déchets organiques et des boues d'épuration, avec la participation du SIAAP à l'atelier, et la captation du CO<sub>2</sub> issu des fumées d'incinération pour produire du bioplastique. Cette matinée aura également bénéficié de la contribution de l'Université Nazarbayev. Introduite par Pascal Lorot, Commissaire général de la France, Francis Etienne, Ambassadeur de France au Kazakhstan et Hervé Marseille, Président du Syctom, elle s'est clôturée sur un temps d'échanges nourris.



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site

[www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)



**Syctom<sup>mag</sup>** est une publication du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers  
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - Internet : [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)

Directeur de la publication : **Hervé Marseille** • Rédacteurs en chef : **Martial Lorenzo, Patrice Furé** • Directrice de la communication : **Véronique Menseau** • Coordination : **Solène Patron** • Crédits photos : © Syctom / Jean-François Humbert, Liza Miri, Didier Raux, 4vents © Sipperec / Wilfrid Gremillet © Jean-Claude Guilloux © Arter • Perspective architecturale : **Reichen et Robert & Associés** • Conception, réalisation et infographie : **Atelier des giboulées** • Rédaction : **Marie Mathevon, Patrick Pires, Annabelle Prévost** • Document imprimé par **Mérico Delta Print**, sur papier Coccoon Silk 100 % recyclé - ISSN 1769-8782

